

Licence de droit à distance / 36 ans / Avocate

Par **Zazou**, le 13/01/2022 à 11:33

Bonjour,

Je me décide à poster un message car j'ai besoin de conseils quant à mon projet professionnel.

A presque 36 ans, je souhaite reprendre des études dans l'objectif de devenir avocate (droit de la famille et/ou du travail, idéalement).

Je suis actuellement en poste en CDI temps plein dans une entreprise pour laquelle je travaille dans un service achat. J'ai obtenu, après un bac L en 2004, un DEUG LEA, une licence pro commerce international et un master 2 en achat.

Aujourd'hui, je souhaite devenir avocate.

Pour cela, j'envisage de suivre des cours à distance. Quelles universités me conseillez-vous?

Par ailleurs, j'ai compris qu'avec des études supérieures, je pouvais entrer directement en L2 ou L3. Est-ce pertinent? Sachant que je n'ai pas vraiment de bagages en droit (quelques TD et cours éventuellement suivants). Que me conseilleriez-vous si j'avais le choix du niveau de licence à accéder?

Et enfin, je me pose des questions sur la capacité à trouver du travail après la réussite en tant qu'avocate. J'ai compris qu'il fallait commencer par de la collaboration. Est-ce obligatoire? Pensez-vous que cela soit possible après 40 ans? Quelle sera ma valeur ajoutée par rapport à un avocat plus jeune sachant que mon parcours atypique n'est pas forcément recherché en droit.

Personnellement, j'aimerais m'installer en libéral dès que possible.

Ça serait vraiment dommage de devenir avocate et de ne pas pouvoir exercer.

Je vous remercie par avance de toute aide et/ou conseils que vous pourrez m'apporter.

Cordialement,

Par **Clafontelle**, le **13/01/2022** à **21:38**

Bonsoir [Zazou](#),

Une première remarque que je peux vous faire est que cela est largement possible mais seulement si vous préparez bien votre projet en amont. Pour ma part je connais un élu local qui après une carrière de professeur de sport, a repris ses études pour devenir avocat pénaliste avec succès.

S'agissant des études à distance, vous avez de la chance car face au coronavirus les facultés de droit ont été forcées de s'adapter et de digitaliser les enseignements. Les enseignements à distance se sont donc fortement développés.

Du côté du choix des universités je vous conseille de vous tourner vers des facultés de droit parisiennes type Assas ou Sorbonne. Vous avez également de bonnes universités de provinces dans des villes telles que Strasbourg, Marseille, Aix, Bordeaux ou encore Lyon. Ce sont dans ces universités que vous aurez les cours les plus qualitatifs.

Si vous avez la possibilité de sauter votre L1 je vous encourage à le faire car cela vous permettra de gagner une année et d'échapper à des matières qui à mon sens vous feraient perdre du temps dans votre projet telles que l'histoire du droit/l'économie etc. Par contre il faudra rattraper chez vous les autres matières importantes de première année comme l'introduction générale au droit.

Vous n'avez pas forcément besoin de passer par une collaboration mais cela est recommandé car débiter la profession directement en libéral peut être délicat même si vous êtes en général assez bien accompagné par les associations locales du barreau et par vos confrères.

Ce que je vous suggère pour le moment, ne vous focalisez pas sur ce qui vient après l'école d'avocat. Concentrez vous sur la réussite de votre licence, votre Master et surtout sur le concours d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA). Je vous suggère d'ailleurs de suivre une préparation privée au concours CRFPA plutôt que suivre les cours des IEJ. (Les prépas peuvent coûter assez cher mais elles en valent la peine).

Dans votre cas, comme vous souhaitez vous orienter sur le domaine du droit de la famille et du travail, vous n'avez pas forcément besoin d'obtenir un Master 2. Vous pouvez passer le concours dès la fin de votre Master 1. En effet ce ne sont pas des domaines très compliqués comparés au droit des affaires par exemple. En choisissant droit civil ou droit social au concours du CRFPA votre M1 et votre prépa seront en principe suffisants pour réussir.

Le Master 2 vous sert surtout à vous spécialiser et vous rend plus attractifs dans vos demandes de stage et de collaboration mais il n'est pas indispensable pour réussir le CRFPA. En évitant le Master 2 vous évitez une année d'étude qui peut parfois être difficile et vous permet de vous focaliser immédiatement sur le concours.

En résumé pour votre projet de rejoindre la profession d'avocat : Passez votre licence, votre Master 1 puis attaquez le concours CRFPA après avoir suivi une préparation. En sautant L1 et M2, vous pouvez devenir avocate en 3 ans si vous vous investissez suffisamment.

Par **Ablette**, le 14/01/2022 à 17:50

Bonsoir Zazou,

je suis actuellement à distance en L2 à Assas et je vous confirme que la licence à distance + le boulot à côté c'est dur mais pas impossible. Et encore moi je ne me plains pas car je n'ai pas d'horaires fixes.

Nous sommes plein dans ce cas là. Donc tout dépend aussi de votre capacité de travail , votre capacité à mémoriser et votre capacité à vous adapter à un rythme très très soutenu.

Le premier trimestre de L2 est très dur, notamment sans L1 derrière et principalement parce qu'il y a des TD à rendre obligatoires et cela grève le temps que l'on met de côté pour faire d'autres apprentissages.

Mais une fois passé ce moment, on comprend mieux les attentes et cela devient plus facile.

Si c'est votre rêve, faites-le, au pire vous échouerez et alors? Ce n'est pas une fin en soi. Au mieux vous réussirez ?

Par **Floris22**, le 14/01/2022 à 18:14

Bonsoir

Suivant votre parcours et surtout là où vous habitez, vous pouvez regarder cette formation sur Rennes, adaptée à ceux ayant une expérience professionnelle en lien avec du droit

<https://formations.univ-rennes1.fr/licence-3-droit-parcours-fod>

Par **Zazou**, le 15/01/2022 à 10:51

Bonjour,

Merci à tous de m'avoir répondu. Je vais vous répondre en essayant de ne rien oublier.

@**clafontelle**,

Effectivement, je suis agréablement surprise de voir que beaucoup d'universités proposaient des cours à distance, c'est une vraie chance. Je vais candidater à celles de paris mais également à d'autres en province. Je suppose que je pourrai ainsi multiplier mes chances d'être prise. D'ailleurs, est-ce que vous pensez que cela soit judicieux de candidater à paris sachant, il me semble, que certaines universités exige une moyenne de 12/20 pour passer à l'année supérieure? Je n'ai pas d'idée quant à mon niveau mais pour avoir déjà étudié à La Sorbonne en LEA, dans certaines matières, j'étais ravie d'avoir 10 :)

En ce qui concerne la L1, visiblement il y a plusieurs « écoles ». Certains conseillent de sauter un max d'années si possible et d'autres vont penser que ça serait trop compliqué d'arriver en L3 sans bagage en droit. Moi je suis partagée. Je ne suis pas contre m'économiser une à deux années de licence mais j'ai vraiment peur d'arriver en L3 et d'être paumée, sans connaissance en méthodologie et autres cours importants.

Afin de rattraper éventuellement les matières les plus importantes, savez-vous me dire quelle sont-elles?

Enfin, une dernière question: concernant mon projet pro, après d'autres recherches, j'aimerais m'orienter en droit pénal de la famille et droit social. Faut-il que je fasse 2 masters 1? Un double diplôme? Est-ce que je peux exercer ces deux spécialités sans avoir un master de chaque? Je ne sais pas si c'est très cohérent mais, à l'heure actuelle, c'est ce que j'aimerais vraiment faire.

D'ailleurs, pensez-vous qu'il y ait beaucoup de débouchés sur ces deux domaines?

@ezoah,

Je souhaite effectivement suivre les cours à distance afin de conserver mon poste actuel et mon salaire accessoirement. J'ai un bon salaire et un poste qui me plaît avec du télétravail à 100% quasiment (même hors Covid) ce qui me permet de m'organiser comme je l'entends et accessoirement je suis maman avec une garde alternée. Ablette a répondu plus bas que suivre les cours à distance était difficile mais pas impossible. J'ai envie d'y croire.

Je suis d'accord avec vous sur le risque de sauter L2/L3. J'ai contacté Agorassas, il me conseillait justement de candidater en L3 et eux prendraient la décision.

@Ablette,

Je pense que je vais me lancer dans les cours à distance, et vais essayer en attendant la prochaine rentrée de commencer à lire un peu.

D'ailleurs, avez-vous quelques recommandations de lecture pour me préparer gentiment?

@Floris22,

Merci, je vais regarder de suite.

Merci encore à tous de m'avoir répondu.

Je vous tiendrai informée de la suite de mes aventures.

Par **Zazou**, le **15/01/2022** à **12:10**

Merci Ezoah pour votre réponse.

J'imagine bien que ça ne doit pas être facile, loin de là.

Je vais essayer. Et promis je ferai un retour sur le forum pour parler de mon expérience.

Courage à nous :)

Par **Ablette**, le **15/01/2022** à **12:16**

Bonjour,

Je suis d'accord avec vous sur le risque de sauter L2/L3. J'ai contacté Agorassas, il me conseillait justement de candidater en L3 et eux prendraient la décision.

D'après mon expérience, on peut se passer de L1 mais la L2 me semble importante notamment car on y travaille encore vraiment beaucoup la méthodologie et les bases du droit. De plus la L3 est une année où l'on prépare sa candidature au Master, les recrutements sont difficiles, ce n'est pas le moment d'avoir un premier semestre hésitant.

Si vous n'avez jamais fait de droit, je vous recommande de lire en premier lieu un livre d'initiation au droit, histoire de comprendre l'organisation, celui de Dalloz est bien.

Par **Zazou**, le **15/01/2022** à **14:01**

Vous parlez du livre « introduction générale au droit »? C'est juste pour être certaine :)
D'ailleurs il y a la version mémentos ou non. Vous avez une reco?

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/01/2022** à **14:08**

Bonjour

Pour vous initier au droit, je vous recommande déjà le célèbre "Je veux réussir mon droit" qui est axé sur la méthodologie

<https://www.boutique-dalloz.fr/je-veux-reussir-mon-droit-p.html>

Sinon pour découvrir la matière, il faut en effet commencer par un manuel d'introduction au

droit.

<https://www.lgdj.fr/introduction-generale-au-droit-9782297133715.html>

Et pour ne pas froisser les publicistes, je vous suggère également un manuel de droit constitutionnel ?

https://www.lgdj.fr/droit-constitutionnel-et-institutions-politiques-9782297133579.html?utm_source=Gualino&utm_medium=referral&utm_campaign=CTA-je-commande

Cela vous donnera une bonne initiation à la matière.

Et bien évidemment, n'hésitez pas à venir sur le forum si vous avez des questions.

Je vous souhaite une bonne continuation

Par **Ablette**, le **15/01/2022** à **14:45**

Vous parlez du livre « introduction générale au droit » ?

Oui, celui-là où un autre, comme celui mentionné par Isidore ci-dessus qui est bien aussi.

L'important est d'avoir une première approche, histoire notamment de bien comprendre les sources du droit et les juridictions avant de débarquer dans les TD dans lesquels vous aurez intérêt à avoir déjà bien compris ce que regroupe la notion de jurisprudence.

Je vous recommande également un dictionnaire juridique ou lexique juridique, c'est indispensable.

Par **Clafontelle**, le **15/01/2022** à **15:46**

Bonjour,

S'agissant des matières je ne saurais vous renseigner avec précision car les universités de droit ont la mauvaise habitude de modifier régulièrement les programmes L1-L2. En L1 à mon époque nous avions des matières très peu utiles comme histoire du droit ou économie où l'on devait apprendre par cœur des théories économiques par exemple.

Si mes souvenirs sont bons nous avions du droit des biens en L1 mais je crois que cela a changé aujourd'hui et on l'étudie en L2.

Ce que vous pouvez faire, regardez le programme de L1 de l'université de droit où vous aller directement suivre les cours de L2 et sélectionnez les matières qui ont vraiment un intitulé juridique. Avec de la chance vous aurez même accès à ces cours en ligne. Si vous y avez accès je vous suggère de les enregistrer car ils vous seront utiles pour la suite de votre licence et Master.

S'agissant du Master 1, dans votre cas il ne vous sert qu'à avoir le droit de passer le concours d'avocat. Aujourd'hui les étudiants ont beaucoup trop tendance à se focaliser sur les Masters et à vouloir en faire plusieurs. Un Master vous ouvre une voie de spécialisation en vous donnant des bases mais ne fait en rien de vous un spécialiste.

Je pense que c'est une perte de temps dans votre cas de viser un Master 2 car vous aurez largement le temps de vous spécialiser en cabinet durant votre stage d'avocat puis durant votre première collaboration. Surtout que le droit social n'est pas la matière du droit la plus difficile. Vous n'imaginez pas à quel point vous apprenez plus et mieux en cabinet d'avocat en tant que junior plutôt qu'en tant qu'étudiant à la faculté.

A titre d'exemple en Suisse les Masters spécialisés sont rares et le Master ne dure que 1 an et demi. La spécialisation se fait en cabinet d'[avocat](#).

Je ne peux pas vous renseigner pour le droit pénal de la famille. Il y a cependant beaucoup de travail ces vingt dernières années pour les avocats en droit de la famille surtout à cause de l'explosion des divorces. En droit social aussi je pense qu'il y a aussi du travail. Par contre évitez le droit pénal classique qui est assez bouché.

Je vous souhaite bonne chance dans votre projet de devenir avocat.

Par **Zazou**, le **18/01/2022** à **13:22**

Bonjour Manon,

Merci pour votre message qui me fait super plaisir.

Au delà de la motivation, du travail et des éventuelles compétences, ce qui me fait peur, c'est justement la peur de ne pas y arriver..

Mais bon, je vais me lancer, je vais candidature aux différentes universités et puis je vais essayer.

En tout cas, sur le fait "d'accepter de moins bonnes notes", je ne pense pas que ça me pose problème. Car je l'ai vécu à La Sorbonne dans le cadre d'un LEA.. Sur certaines matières, j'étais soulagée d'avoir 10. Si je peux avoir mieux, évidemment c'est mieux, mais je ne pense pas me rendre malade pour obtenir les meilleures notes à chaque fois.

Vous concernant, vous avez repris les études en droit à distance?

Par **Zazou**, le **18/01/2022** à **13:38**

Effectivement, il faudrait peut-être que je commence par là: Me présenter dans la section

forum adéquate :-)

Je vous souhaite de réussir dans vos projets.

J'espère y arriver aussi.

Prochaine étape: Inscription à la fac. Je suis justement en train de me les lister et de faire une comparaison. Je vais privilégier, idéalement, celles sur Paris car j'habite en région parisienne. Après, j'ai cru comprendre qu'il y en avait une (peut-être Assas de mémoire) dans laquelle il fallait absolument avoir 12/20 de moyenne pour prétendre à l'année supérieure... Mais bon, c'est aussi l'une des plus réputées.

Vous allez vous inscrire où?

Par **Zazou**, le **18/01/2022** à **13:41**

Manon,

Je viens de voir votre message de présentation..

Effectivement, on est au même point :-)